CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E131949** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2002

Raison sociale : FAIVRE-RAMPANT DIDIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/08/2023

Capital : 7 500

13 RUE DE LA VIERGE
25360 GONSANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2002B220

Siret : 442 034 500 00011

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4310640-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4204647704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4204647704

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/02/2026

Téléphone : 03 81 63 02 41 **Fax :**

Portable : 06 23 05 75 63

Responsabilité légale :
FAIVRE RAMPANT DIDIER GÉRANT

Site Internet :

E-mail : didier.faivrerampant12@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 526 234 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	14/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	24/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		08/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E131949** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2002
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/08/2023
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2002B220

Siret : **442 034 500 00011**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 4310640-0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4204647704
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4204647704
Situation fiscale et sociale : A jour au 14/02/2026

Raison sociale : **FAIVRE-RAMPANT DIDIER**

13 RUE DE LA VIERGE
25360 GONSANS

Téléphone : 03 81 63 02 41 **Fax :**
Portable : 06 23 05 75 63

Site Internet :
E-mail : didier.faivrerampant12@gmail.com

Responsabilité légale :
FAIVRE RAMPANT DIDIER GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.